

**TOUX REBELLES**  
Rhumes - Catarrhes  
Bronchites - Grippe  
soûlés par l'action  
soûle ou combinée de  
**SIROP BERTON**  
Paracétol additivé  
La dose : 2.50 et 5.00  
**Capsules BERTON**  
N°6 Balsamiques  
La boîte : 2.50  
Pharmacie du Progrès  
163, Grande-Rue, 163  
**ROUBAIX**

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**Nouvelle VENTE PUBLICITAIRE**  
**Au Soldeur**  
33, Rue Pierre-Motte, 33  
NOUVEAUX ARTICLES  
NOUVEAUX PRIX  
Cadeaux et Jouets de Noël  
aux 1.200 premiers clients

**ABONNEMENTS**

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00 ;	6 mois, 40.00 ;	1 an, 76.00 ;
Autres départements.....	3 mois, 23.00 ;	6 mois, 43.00 ;	1 an, 80.00 ;
Belgique.....	3 mois, 25.00 ;	6 mois, 48.00 ;	1 an, 90.00 ;
Union Postale: Tarif A.....	3 mois, 35.00 ;	6 mois, 70.00 ;	1 an, 140.00 ;
Tarif B.....	3 mois, 50.00 ;	6 mois, 100.00 ;	1 an, 200.00 ;

**ANNONCES**

ROUBAIX.....	63 & 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 19.06, Inter. 6.
TOUROING.....	33, rue Garnet, Tél. 37.
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

CHEQUES POSTAUX : 87 LILLE

## L'heure de la technique

Vous avez certainement remarqué un manque général d'entrain pour traiter les questions de pure technique financière. Ce n'est pas cependant certes qu'elles manquent d'intérêt, mais cet intérêt a perdu quelque peu de son actualité. Les médecins recommandent à un client l'hygiène alimentaire, l'exercice, la marche, les sports d'hiver, mais si le client vient à souffrir d'asthénie, toutes ces prescriptions passent au second plan et il s'agit avant tout de permettre au malade de respirer.

Il en est de même de la Bourse. Nous avons réclamé pour elle des réformes fiscales, de nouveaux aménagements techniques et même un renouvellement de son installation matérielle. Mais, pour le moment, c'est l'air qu'elle respire qui est mauvais et l'assainissement de l'atmosphère est notre préoccupation principale.

Le malaise universel est avant tout moral. Les techniciens se sont penchés au chevet de la peseta atteinte de faiblesse; leur diagnostic ne fut pas pessimiste; l'industrie espagnole avait des commandes, la devise nationale ne tarderait pas à se raffermir. Mais voilà que l'air s'épaissit autour de la convalescente. Des germes pestilentiels, qui semblaient dormir depuis l'époque dramatiquement trouble de 1870, reprennent leur virulence. Une crise morale rend vains les efforts de la technique.

Nous ne saurions rester indifférents aux épreuves de nos voisins. Certes, notre organisme est assez sain pour résister à certaines contagions; mais, dans un monde devenant chaque jour plus petit, les solidarités sont inévitables. Comme dit le proverbe, quand mon voisin est inondé, je sens l'humidité à mes pieds.

C'est avant tout la surface de la terre que s'étend le marasme. Aux Etats-Unis, la rubrique des suicides agrémentés de suicides est tellement fournie que l'attention lassée s'en détourne.

Nous ne pouvons prétendre rester absolument en dehors de ce malaise général. Aristote a dit que l'homme est un animal politique. Il y a une sorte de crise de découragement qui pèse sur l'humanité.

C'est avant tout une crise morale, car les éléments objectifs restent les mêmes. On parle beaucoup d'une crise de surproduction. L'épandage, l'humanité pourrait sans peine absorber sa production. La crise doit plutôt être envisagée sous son autre aspect: il y a une sous-consommation. Les hommes n'achètent pas; ils sont inquiets; il y a ce que les anciens appelaient *tridam cito*, un certain dégoût de la vie.

Si le mal est universel, c'est en France qu'il se fait le moins sentir. Il y a un signe certain de l'activité économique: c'est le niveau des recettes des Compagnies de chemins de fer. Or, pendant le premier semestre de 1930, ce niveau a baissé au Canada de 13 pour cent, aux Etats-Unis de 12%; en Allemagne, de 13%; en Grande-Bretagne, de 5% et en France de 0,5%. Notre circulation est bonne.

Il y a eu incontestablement un ralentissement de l'activité commerciale et industrielle. Mais la répercussion à la Bourse a été hors de toute proportion avec le phénomène lui-même.

Cela vient de ce que la Bourse est par excellence le lieu de prévision des préoccupations morales. On la bien vu par l'émission qu'y a produite l'annonce de la crise de santé du grand Français. C'est dire que, maintenant, la parole est aux pouvoirs publics.

Evidemment nous ne demandons pas une aggravation de la tutelle de l'Etat. Quand le *Second Empire* a proclamé la liberté des sociétés anonymes et des capitaux, et a par là donné une impulsion magnifique à l'activité économique, ce n'est pas à la République à reculer sur cette voie du progrès.

L'amélioration viendra de la constitution, parmi les hommes qui sont en rapport direct avec les énarques, d'un grand, sain et fécond syndicalisme.

Quant aux pouvoirs publics, la meilleure protection qu'ils puissent donner à l'épargne, c'est de lui permettre de se former. Jamais ne fut d'aussi brillante actualité la riposte lancée il y a cent dix ans par le baron Louis: «Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances».

JOSEPH BARTHÉLEMY,  
membre de l'Institut.

## Lettre de Bruxelles

### L'accord franco-belge

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 27 DÉCEMBRE 1930.  
On continue, à l'étranger, à polémiquer autour de l'article de M. Vandervelde sur l'accord franco-belge. Cela fait à l'article un succès que son auteur ne prévoyait pas et qui sert admirablement sa politique. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, est double. Elle tend à semer le plus possible d'obstacles sur la route que suit le Gouvernement et, en second lieu, elle cherche à rétablir l'union socialiste sur le terrain de la Défense nationale.

M. Brunet notamment, l'ancien président de la Chambre et le futur chef du Cabinet mixte — si celui-ci revient sur l'eau — veut la Défense nationale, que d'autres socialistes jugent inutile. M. Vandervelde cherche à tout concilier. D'autre part, il est faux de dire que tous les Wallons en bloc sont partisans de l'accord franco-belge, alors que tous les Flamands en bloc en seraient adversaires, comme l'écrit un confrère parisien.

La vérité est que les Wallons, comme les Flamands, partisans ou non de l'accord, n'en parlent point; ils laissent tranquille une situation acquise, que le Parlement avait acceptée sans protestation, que ne créait aucune difficulté nouvelle. C'est à Londres et à Berlin et non à Bruxelles que l'on a troublé la situation bien avant l'article de M. Vandervelde. Cet article a été exploité là-bas pour les besoins de la cause dont on devine le genre, la portée et les bénéficiaires. On espère amener une controverse officielle sur le traité. Or, on sait fort bien quand une controverse commence avec Berlin que Berlin en tirera toujours profit.

C'est couru. Depuis l'armistice, pas une manœuvre allemande n'est terminée sans dommage pour les Alliés.

Aujourd'hui, ce n'est ni Paris, ni Bruxelles, les seuls bénéficiaires, qui critiquent le traité franco-belge. Ce sont les autres... Il est inutile, d'iron. Qui donc est mieux placé que ses signataires pour le savoir? Retournons le problème et demandons-nous à qui profiterait le fait de déchirer ce traité. Si ce n'est pas à la Belgique, alors ne soyons point naïfs au point de nous causer du tort pour faire plaisir à Berlin et à quelques-uns de ses amis de Londres.

Ces derniers nous présentent des condoléances éplorées parce que nous courons le risque d'être entraînés par la France dans une guerre qui serait d'autant plus désastreuse que l'Angleterre pourrait bien ne plus s'en mêler — ce dont nous doutons, parce que l'intérêt de l'Angleterre est lié à l'indépendance de la Belgique. — Ils oublient, ce n'est pas à la Belgique que la France a jugé souverain du point de savoir s'il y a agression de la France non provoquée et donc juge de son intervention.

Si, pour le malheur de l'Europe, le traité défensif franco-belge doit jouer un jour, ce sera la Belgique et non l'étranger qui décidera de ses destinées comme en 1914, loyalement, conformément à la parole donnée.

### LES NEGOCIATIONS : FRANCO-ESPAGNOLES



M. EIDEL  
Directeur des accords commerciaux  
qui vient de rentrer de Madrid.

### Les postiers révoqués seraient réintégrés

Paris, 27 décembre. — Une délégation de la Fédération postale confédérée vient d'avoir une entrevue avec M. Georges Bonnet, ministre des P. T. T.  
La délégation a manifesté le désir de voir tous les agents, ayant été l'objet de sanctions au lendemain des événements du 15 mai, réintégrés dans les emplois qu'ils occupent. Elle a exprimé la joie que ressentirait le personnel de voir tous les liens reprendre leur service.

M. Georges Bonnet a déclaré que conformément à sa pensée première et d'accord avec le Conseil des ministres, il a pris, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1931, une large mesure d'apaisement en procédant à la réintégration de tout le plus important des succédanés du 15 mai, agents et fonctionnaires.

Pour ceux qui ne bénéficieraient pas de la première mesure, il a demandé un crédit de quelques semaines et a affirmé aux délégués qu'il avait décidé d'examiner les dossiers des agents frappés à l'occasion d'événements antérieurs.

Rappelons que lors de la cessation partielle du travail survenue le 15 mai dernier, le ministre d'alors, après avis des conseils de discipline, avait prononcé soixante-huit révocations, mises en disponibilité et exclusions à temps.

## Des cadeaux de Noël aux agents de Berlin



UN REPRESENTANT DE L'AUTORITE FORT BIEN SERVI  
Les automobilistes berlinois ont l'habitude, à Noël, d'offrir un petit cadeau à l'agent du trafic auquel ils ont le plus souvent affaire. Certains agents, celui-ci en est un exemple, ont reçu ainsi une grande quantité de cadeaux.

## M. Germain-Martin parle de la situation économique et financière de la France

Paris, 27 décembre. — M. Germain-Martin, ministre des Finances, a reçu, ce soir, les journalistes accrédités auprès de son ministère. Desireux d'informer exactement l'opinion sur notre véritable situation financière, le ministre a fait les déclarations suivantes:

«L'année 1930 a été le témoin du développement de la crise mondiale: surproduction des principaux produits agricoles; baisse générale des cours des denrées et des matières premières; diminution du pouvoir d'achat des consommateurs et notamment des masses rurales détruisant l'équilibre économique. Grâce à une heureuse répartition des éléments actifs de la population entre l'industrie et l'agriculture, la France paraissait jusqu'à ces derniers mois, à l'abri des conséquences de la crise. Nous n'avions point de chômeurs; alors que l'année des sans-travail se chiffrait par centaines de milliers à l'étranger. Mais à notre tour nous semblons subir, depuis quelques semaines, les atteintes de l'ébranlement général. Les nations des divers continents limitent leurs achats. Nos industries d'exportation sont atteintes. Le fléchissement du volume de notre commerce extérieur était donc inévitable.

«Les deux premiers mois qui viennent de s'écouler nous ont apporté bien des preuves de la volonté humaine ne pouvant les écarter; cependant il serait vain de se borner à constater les effets et chacun doit se demander s'il ne lui appartient pas de jouer un rôle dans le redressement rapide d'une situation économique qui ne pourrait devenir grave par la défaillance de nos courages et de nos volontés. Prenons-nous le parti de nous-mêmes? Sans doute, on a répondu constamment s'investir dans notre pays, qui expliquent l'augmentation du stock d'or détenu par l'Institut d'émission et qui témoignent de la confiance de l'étranger en notre devise nationale et en notre développement économique. Pourquoi, dès lors, se laisser aller à l'intérieur de ce pays, à la lassitude et au découragement? Sans doute, on a répondu des nouvelles pessimistes. Leurs auteurs étaient-ils bien désintéressés?

«Et cependant quelles ne peuvent pas être les redoutables conséquences de ces bruits alarmistes, lorsqu'il s'agit d'établissements dont la structure est fondée sur le crédit. Aussi, sachons proclamer que quelconque soit l'écho de rumeurs non contrôlées, devient l'artisan de la gêne collective. Tout Français doit s'interdire de prendre part à cette œuvre néfaste, bien plus criminelle.

«Les pouvoirs publics ne demandent point à la Nation une confiance aveugle, mais ils connaissent les facultés de résistance de notre organisme économique et ils les procurent. La France trouvera, dans les notes prochaines des lois relatives aux emprunts coloniaux, au plan d'outillage national, des causes nouvelles d'activité, le Gouvernement sera vigilant et saura jouer son rôle d'animateur et d'arbitre.

«Mais la ferme résolution de chaque citoyen d'être calme, dans l'effort et le travail, sera le meilleur garant d'un redressement économique qui peut et doit s'accomplir, au seuil de la nouvelle année».

### A Alger, deux maisons s'écroulent ensevelissant trente personnes

Alger, 27 décembre. — Ce soir, vers 21 h. 30, deux maisons indigènes du quartier de la Carrière, à Belcourt, sur le flanc du coteau de Mustapha supérieur, ont été ensevelies par un éboulement de la partie supérieure de la montagne.  
Il y aurait une trentaine de victimes. Les pompiers se sont rendus sur les lieux.  
A 22 heures, ils avaient retiré trois cadavres.

LIRE AUJOURD'HUI  
PAGE 3  
Notre nouveau feuilleton  
**PETITE COMTESSE**  
LA BELLE ŒUVRE  
de MAX DU VEUZIT

## MM. Caillaux et Serruys ont été entendus hier par la Commission d'enquête

Paris, 27 décembre. — M. Caillaux a été entendu ce matin par la Commission parlementaire d'enquête.  
Il a été déclaré qu'il avait connu des sous-entendus au ministère des Finances, le 24 juin 1926, par son chef de cabinet, M. Goggin, les hésitations de M. Duboin, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, au sujet de la suite à donner à l'arrêt de cessation en Bourse de la «Sua Viscosa», signé la veille par son prédécesseur, M. Raoul Péret.

«Je n'ai pas partagé ces hésitations, ces appréhensions, a-t-il dit en substance. J'ai réfléchi longuement et examiné le dossier. Il ne contenait que quelques pièces sommaires. Le rapport Bonnefont-Craponne n'y figurait pas. J'aurais pu désigner mon prédécesseur; je ne l'ai pas voulu; ce sont des choses que l'on ne fait pas.

«Une objection m'a frappé dans le dossier: celle qui avait trait à la défense du franc. Mais il ne s'agissait que d'une simple représentation d'environ six à sept millions de francs-or et il ne semblait pas que le franc dût sérieusement en souffrir. Au surplus, un des grands centres d'attaque contre le franc était précisément Milan. J'ai craint qu'une opposition de ma part à la décision de M. Raoul Péret ne provoquât une recrudescence de ces attaques.

M. Caillaux s'est ensuite expliqué sur les circonstances dans lesquelles il avait été amené à faire pressentir pour un poste d'administrateur de la société italienne, M. Anpetit, secrétaire général de la Banque de France, qu'il renait de relever de ses fonctions, à la suite d'un désaccord sur la question des changes.

C'était, dans son esprit, une compensation qu'il devait à un excellent fonctionnaire et à une nombreuse famille.  
M. Anpetit, probablement mieux renseigné que lui, déclina cette offre.

M. Caillaux a indiqué qu'il n'avait jamais reçu M. Oustric, en dépit des instances de celui-ci.  
A la fin de sa déposition, M. Caillaux, interrogé par M. Georges Mandel, lui déclara qu'il n'avait signé l'arrêt de cessation étant ministre démissionnaire, à réponse qu'il ne voulait pas faire une réponse qui pourrait paraître désobligeante pour son prédécesseur.

M. Serruys, directeur du service des accords commerciaux au ministère du Commerce, avait été entendu au début de la séance. Il a indiqué qu'il avait toujours poursuivi une politique de documentation économique assez difficile d'ailleurs à édifier et que c'est incidemment, entre le 2 et le 5 juin 1926, qu'il a eu à s'occuper de la «Sua Viscosa».

M. Serruys a ajouté que le seul avis qu'il avait eu à donner avait été défavorable, il avait en l'impression d'avoir été tenu dans la suite en dehors de l'affaire.  
M. Cogan a déclaré que son rôle dans cette affaire n'avait été que de transmettre à son ministre les hésitations de M. Duboin. Il a reconnu par ailleurs que, quatre mois après ces événements, il avait rencontré par hasard, dans un restaurant, M. Oustric et qu'il était entré dans la suite dans une des affaires contrôlées par la Banque de ce dernier, celle des établissements Marchénil. Ultimeurement, il était entré à la Huan-chia et, plus tard, dans une banque de Béziers.

La Commission a suspendu ses travaux jusqu'au lundi 5 janvier, à 15 heures. On attendra alors M. Charrière, du ministère du Commerce, et M. Daniel-Vincent, ancien ministre de Commerce et, le lendemain, M. Delenda, ancien fonctionnaire du service des relations commerciales aux Affaires étrangères.

M. Pierre Bertin et M. Ledoux sont proposés pour le sociétariat de la Comédie-Française  
Le Comité de la Comédie-Française s'est réuni vendredi pour étudier la meilleure façon de réanimer les vingt-cinq dernières disponibles. Le débat s'éleva sur un peu plus que l'on étudia la possibilité de faire bénéficier MM. Jean Herys et Yvonne d'un douzième et demi supplémentaires, et finalement on passa aux nominations.  
MM. Pierre Bertin — qui, on le sait, est un Lillois — et Ledoux furent les vainqueurs de la compétition.  
La détermination prise par le Comité ne doit représenter aucune concession. Ces deux nominations seront accueillies avec la plus grande sympathie, car elles sont méritées et justifiées.

## Le maréchal Joffre dangereusement malade a été amputé de la jambe gauche

Une seconde amputation serait nécessaire, mais elle ne semble pas possible, vu l'état du malade

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 27 DÉCEMBRE (MINUIT).  
A la nouvelle si brusquement répandue cette après-midi dans Paris, que le maréchal Joffre était dans un état de santé des plus alarmants, la surprise et la consternation du public se sont aussitôt traduites par une affluente de visiteurs, aussi bien à l'état-major du vainqueur de la Marne qu'à son domicile particulier. Peu après, on apprenait que l'illustre malade était soigné à la Clinique des Frères Saint-Jean de Dieu, rue Oudinot, où les chirurgiens avaient jugé nécessaire de lui amputer une jambe.

Le maréchal Joffre était malade depuis quelques mois, mais par égard pour sa famille, le secret du mal dont il souffrait avait été soigneusement gardé par son entourage et les médecins. Attent d'artillerie, c'est-à-dire du durcissement des artères qui ne peuvent plus, de ce fait, livrer passage à l'afflux sanguin, le maréchal Joffre était condamné à subir tôt ou tard une grave intervention chirurgicale. En sera-t-il de même que Courteline, atteint lui aussi d'artériosclérose, et qui avait abandonné entre les mains de chirurgiens une jambe, puis l'autre. On conçoit en raison du grand âge du maréchal — il va entrer dans sa quatre-vingtième année — le mal dont il souffre ne pardonne pas.

Le maréchal Joffre conserve, comme son glorieux compagnon de gloire le maréchal Foch, une part immense à la gratitude du peuple français. Si le second était l'homme le plus qualifié pour terminer victorieusement la guerre, le premier, grâce à d'exceptionnelles qualités de sang-froid et de bon sens, était merveilleusement adapté au rôle qui incombait au généralissime des armées alliées dans les premiers temps de la guerre. Dans l'histoire, le maréchal Joffre gardera le surnom de vainqueur de la Marne et cette glorieuse appellation est certes bien méritée. Les polémiques rétrospectives engagées sur la part que les différents chefs avaient prise à cette victoire se sont peu à peu éteintes devant la gloire grandissante de l'illustre soldat. Le maréchal Joffre avait su prendre ses responsabilités. D'autres, évidemment, avaient dû le conseiller. Mais depuis quand fait-on grief à quelqu'un d'écouter de bons conseils?

La nouvelle des ordres qu'il a donnés, son magnifique communiqué qui enflamma les troupes, enfin ce calme admirable qui ne l'abandonna jamais et qui inspira la confiance à tous, lui font pour la durée des siècles une place privilégiée dans le cœur des Français.

Paris, 27 décembre. — A onze heures, l'état-major du maréchal Joffre nous communique la note suivante:  
«Le maréchal Joffre souffrait depuis quelques mois, d'une artériosclérose des membres inférieurs, dont l'aggravation subite nécessita

quelques personnes viennent aux nouvelles.  
La consigne à leur égard est la même que celle observée à l'égard des journalistes. On ne leur dit rien.  
Vers six heures, la clinique formée ses portes. Seuls, dans la rue Oudinot, sont la plume et le frêle, les agents font les cent pas, tandis que quelques journalistes attendent.

## Une conspiration contre le système bancaire américain

On mande de New-York au «Times»: On déclare dans les milieux officiels bancaires qu'on a reçu des preuves d'une conspiration communiste contre le système bancaire américain.

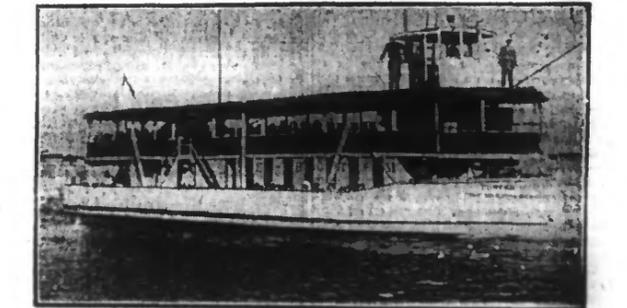
Les communistes, dit-on, auraient décidé de s'efforcer de saper la confiance du public à l'égard des banques et spécialement dans ce but des rumeurs alarmistes. On a appris qu'avant la fermeture de plusieurs établissements bancaires, les clients de ces établissements avaient été invités par téléphone à retirer leurs dépôts.

Les milieux officiels déclarent qu'ils s'occupent avec quelques courtiers, lesquels seraient eux-mêmes à la solde de Moscou.  
M. Fish, président de la commission de la Chambre des représentants chargée de faire une enquête sur l'activité des communistes aux Etats-Unis a déclaré, dans son rapport, que les agents du service secret des soviets ont eu communication d'informations importantes contenues dans des dépêches envoyées au «Foreign Office» par des membres du corps diplomatique anglais aux Etats-Unis.

Ce rapport cite les déclarations de M. Azabeko disant que les dépêches en question ont été une source d'informations constante pour le Guépéou, et que grâce à elles les diplomates anglais ont rendu, sans s'en douter, un précieux service au gouvernement de Moscou.

Enfin le rapport cite la déclaration de M. Azabeko disant que la plupart des agents communistes voyagent avec de faux passeports américains distribués par un bureau spécialement créé dans cette intention à Moscou.

## La perte d'un bateau de promenade en Amérique



LE BATEAU DE PROMENADE «EUREKA II» A COULÉ LE 16 DÉCEMBRE AU LARGE DE MIAMI  
Ne s'avons annoncé ce tragique accident: l'EUREKA II, qui était rempli d'un nombre de verre permettant d'admirer le fond de la mer, a coulé au cours d'une promenade. Sur cent trente-cinq personnes à bord, il y a eu six morts.

Cette couronne embaumée arborée la jeune usage de la charmante MARY LUC WADDILL, qui fut choisie entre deux cents jeunes filles comme reine du tournoi annuel des roses, en Californie. (W.F.P.)